

**AARPI LOMBARD - SEMELAIGNE - DUPUY - DELCROIX**

**Avocats**

24 Cours Pierre Puget - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.33.65.12

**cm@sldavocats.com**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT**

**D'UN APPARTEMENT DE TYPE 4  
D'UNE CAVE ET D'UN PARKING EXTERIEUR**  
dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé  
« **Les Terrasses de Granon** », 14 Rue de Granon,  
**13004 MARSEILLE, quartier des Chutes Lavie**  
figurant au cadastre sous les références section 817 B n° 52,  
pour une contenance de 25 ares et 85 centiares.

**MISE A PRIX : 50.000 EUROS  
(Cinquante mille euros)**

**Visite fixée le Lundi 19 Septembre 2022 de 10 h à 11 h**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 A 9 H 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
au Palais de Justice, Salle Borély, rez-de-chaussée, Palais Montyon,  
Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.

**DESIGNATION DES BIENS**

**MIS EN VENTE :**

Dans un immeuble en copropriété dénommé  
« LES TERRASSES DE GRANON », située 14  
Rue Granon - 13004 MARSEILLE, comprenant  
deux bâtiments dénommés A et B, 7 boxes de  
garage et 14 emplacements de parking, les lots  
suivants :

**LOT 6 :** Un appartement de type 4 situé au 1er  
étage derrière, dans le bâtiment A, composé  
d'une cuisine, séjour, trois chambres, salle de  
bains et WC, dégagement, rangement, hall et  
balcon,  
Et les 119/1.000èmes des parties communes  
de l'immeuble A et les 552/10.000èmes des  
parties communes générales de l'ensemble  
immobilier.

**LOT 18 :** Une cave au sous-sol de l'immeuble A, portant le n° 18,  
Et les 1/1.000ème des parties communes de l'immeuble A et les 4/10.000èmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier.

**LOT 302 :** Un parking extérieur portant le numéro 302 sur le plan,  
Et les 8/10.000èmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier.

A la date du procès-verbal descriptif du 1er décembre 2021 dressé par la SCP Patrick GALY - Olivier DE GOLBERY - Julien ESCUDIER, Huissiers de justice à Marseille, les lieux étaient inoccupés.

Le certificat de mesurage de l'appartement établi par le Cabinet SERRANO mentionne une superficie loi Carrez de **83,30 m<sup>2</sup>**.

Le syndic de copropriété est le Cabinet SIGA, 7 Rue d'Italie, 13006 MARSEILLE.

**La présente vente aux enchères est poursuivie A LA REQUETE DE :**  
**Comptable Public du Pôle de Recouvrement Spécialisé de Marseille** dont les bureaux sont situés 3 Place Sadi Carnot, CS 20114, 13235 MARSEILLE CEDEX 2,  
Ayant pour Avocat **Maître Pascal DELCROIX**, membre de l'**AARPI LOMBARD - SEMELAINNE - DUPUY - DELCROIX**, Avocat au Barreau de Marseille, 24 Cours Pierre Puget, 13006 MARSEILLE.

En vertu d'un jugement d'orientation du 7 juin 2022 signifié par huissier les 23 et 24 juin,

aujourd'hui définitif.

### **CLAUSES ET CONDITION :**

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE où il peut être consulté.

Les frais exposés pour parvenir à la vente sont en sus du prix.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établir à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

### **RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, s'adresser :**

- **au greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille**, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,

- **site internet avoventes.fr**

- **au Cabinet de Maître Pascal DELCROIX**, Avocat, 24 Cours Pierre Puget, 13006 MARSEILLE (Tél. : 04.91.33.65.12 ou [secretariat@sldavocats.com](mailto:secretariat@sldavocats.com)), tous les jours de 10 h à 12 h EXCLUSIVEMENT.

Marseille, le 1er août 2022

**Maître Pascal DELCROIX**  
**Avocat**